
DÉLIBÉRATION DE_2025_044

Le deux décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTPEYROUX sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 26 novembre 2025

Présents : Serge FOURCAUD, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Hélène DONADIER représentée par Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF représentée par Jean-Luc FAVRETTO, Éric FRÉTILLÈRE représenté par Cyril BARDE

Absents :

Excusés : Georges MADELAINE

Secrétaire : Christian SCALIGER

Membres en exercice : 32 Présents : 28 Votants : 31 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 31

OBJET : DM N°1 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes.

Monsieur le Président propose d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
6574	Subventions aux associations	+ 6 000.00 €	
6419	Remboursement rémunérations		+ 6 000.00 €
TOTAL :		+ 6 000.00 €	+ 6 000.00 €

INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
2317-875	PN Lamothe-Montcaret	+ 0.01 €	
2317-892	Bourg de Saint Rémy	+ 353 157.12 €	

Date de transmission de l'acte: 03/12/2025
Date de reception de l'AR: 03/12/2025
024-200034197-DE_2025_044-DE
A G E D I

2317-895	Bourg de Saint Seurin de Prats	+ 386 940.81 €	
2317-897	Stade Vélines Mains courantes	+ 54 676.80 €	
2317-896	Bourg Saint Vivien	+ 206 779.74 €	
2317-880	Pré Chalustre	- 776 405.98 €	
892	DETR Saint Remy		+98 568.57 €
896	DETR Saint Vivien		+ 57 713.64 €
895	DETR Saint Seurin		+ 228 939.00 €
897	DETR Mains courantes		+ 18225.60 €
880	Subvention Pré Chalustre		- 178 298.31 €

TOTAL : 225 148.50 € 225 148.50 €

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, vote en dépenses et en recettes les suppléments de crédits.

Le Président,
Thierry BOIDÉ

